

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 141 (1996)
Heft: 12

Artikel: Pour assurer la protection AC de la population suisse... : La Centrale nationale d'alarme
Autor: Arnold, Edmund / Frei, Dieter
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-345711>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour assurer la protection AC de la population suisse...

La Centrale nationale d'alarme

Par le major Dieter Frei et le major Edmund Arnold

Dormez sur vos deux oreilles ! La Centrale nationale d'alarme (CENAL) veille sur vous, toute l'année, 24 heures sur 24. Dépendant du Département fédéral de l'intérieur, elle est appelée à intervenir, en temps de paix, de crise et de service actif :

– **Danger dû à une radio-activité accrue.** La CENAL intervient lors d'un incident dans une centrale nucléaire, au cours d'un transport de substances radioactives ou dans une entreprise utilisant de telles substances, lors de la chute d'un satellite contenant des composants nucléaires et radioactifs, lors d'un accident impliquant une arme nucléaire et, bien entendu, en cas d'engagement de telles armes.

– **Danger dû à des substances chimiques.** Bien que, dans ce cas, la responsabilité principale incombe aux communes et aux cantons concernés, la CENAL remplit des tâches particulières de soutien et de conseil. Il s'agit en particulier du SIC/IGS, un système d'information concernant les substances dangereuses pour l'environnement.

– **Danger d'inondation.** Rupture d'un barrage ou au

débordement des eaux d'un barrage.

– **En cas d'autres catastrophes** prévues par les directives du Conseil fédéral.

Les mesures préparatoires

La clé du succès lors d'un accident comme celui de Tchernobyl, c'est une préparation sérieuse et minutieuse : mesures de la radioactivité, transmissions, formation des personnels, exercices et collaboration au niveau international.

Mesures de la radioactivité

– NADAM est un réseau automatique de mesure et d'alarme pour l'irradiation ambiante. Les 58 appareils, placés dans les stations de l'Institut suisse de météorologie, fournissent à la CENAL des valeurs toutes les 10 minutes. Les moyennes quotidiennes de 16 de ces stations sont publiées à la page 706 du Télétex.

– RADAIR est un système de l'Office fédéral de la santé publique, Section « Surveillance de la radioactivité », qui comprend des postes de mesures et d'alarme installés à proximité de la frontière. Ils déclenchent

l'alarme si les valeurs dépassent un certain seuil.

– MADUK, à disposition de la Division principale de la sécurité des installations nucléaires, est un réseau de mesures automatiques dans le voisinage des centrales nucléaires.

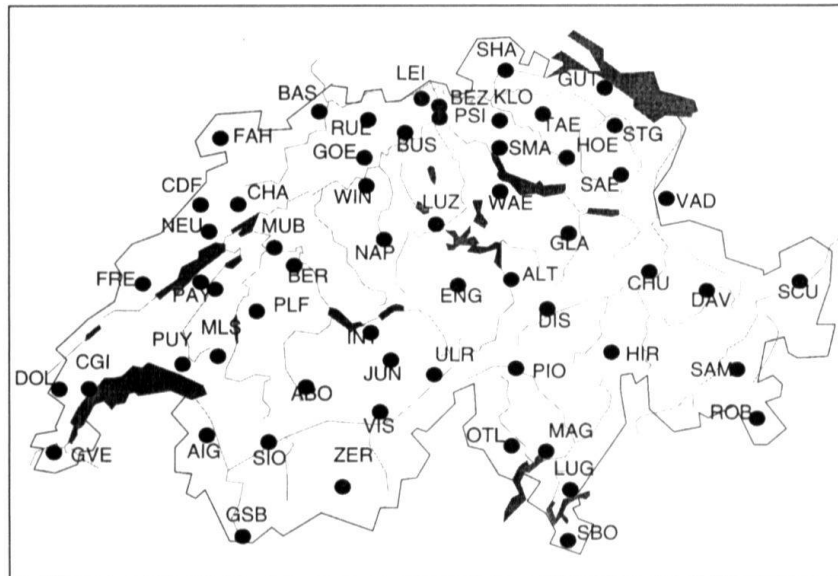
Des moyens fixes ou mobiles complètent ce dispositif. Les hélicoptères *Alouette* de l'armée peuvent être équipés d'appareils de détection. Certains officiers AC sont exercés à cette collaboration pour les cas de catastrophe en temps de paix et de service actif. Equipé de moyens très sophistiqués, le *Super-Puma* peut fournir une carte de contamination détaillée, un quart d'heure après l'atterrissage. En cas de service actif, ce dispositif s'étoffe grâce au réseau très dense formé par les milliers de détecteurs AC de l'armée et de la protection civile.

Transmissions

Un important réseau de transmission permet de collationner les informations, de communiquer à la Chancellerie fédérale, si nécessaire directement à la population, des directives sur la manière de se compor-

ter, sur l'occupation des abris et sur les restrictions de consommation.

La CENAL peut compter sur des téléphones, y compris des lignes louées, des téléfax, des réseaux informatiques et même un système de transmission vidéo relié à Berne qui permettent une transmission directe des informations. A cela s'ajoutent des liaisons spéciales avec les studios de radio pour la diffusion rapide de messages d'alerte et d'alarme.



Stations NADAM.

Formation du personnel

Elle nécessite une attention toute particulière, car seule la mise à jour constante des connaissances et des outils de travail, l'interdisciplinarité permettent de faire face à des situations d'une très grande complexité. Il ne suffit pas de régler les problèmes sur le plan purement technique avec des outils d'aide à la décision, il faut encore fournir des informations adap-

tées aux différents publics-cibles.

La CENAL, composée de 18 personnes, peut être renforcée lors d'un service actif par la fraction d'état-major d'armée (frac EMA 800), soit 160 personnes mobilisables entre 4 et 6 heures. Elle a donc aussi comme tâche d'entraîner ces spécialistes provenant des administrations, des

milieux scientifiques et industriels.

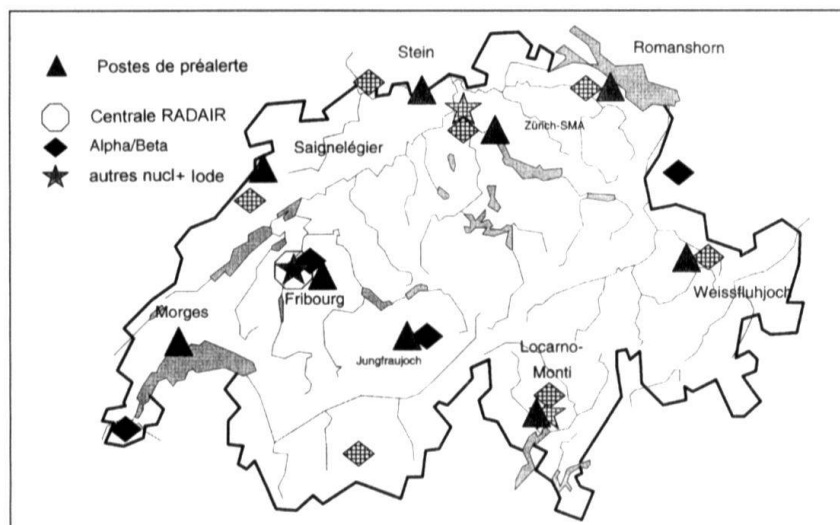
Contacts et exercices

A tous les échelons, des contacts et des exercices impliquant les différents partenaires (autorités politiques, défense générale) permettent de roder les rouages complexes de la prise de décision et d'adapter les dispositifs.

La CENAL entretient des contacts avec ses partenaires au niveau international, entre autres avec l'Agence internationale pour l'énergie atomique à Vienne (AIEA) et les centrales nucléaires proches de notre territoire. Il existe également des contacts bilatéraux avec les autorités des pays limitrophes.

Activités de la CENAL en cas d'intervention

Il n'existe pas une marche à suivre rigide pour faire



RADAIR.

face aux différents cas de figure. Cependant, quelques règles fondamentales permettent d'appréhender les problèmes :

- constater l'existence d'un événement ou réceptionner les messages qui l'annoncent, les vérifier ;
- établir une première appréciation de la situation et décider d'éventuelles mesures d'urgence, alerter ou informer les autorités compétentes ;
- émettre des prévisions sur les dangers possibles, mettre à disposition des bases de décision et soumettre des propositions aux autorités compétentes ;
- au besoin, ordonner ou exécuter des mesures d'urgence, par exemple alerte, instructions sur le comportement à adopter, mesures de protection ;
- alerter et informer la population, les médias et les Etats étrangers ;
- suivre l'évolution de la situation, l'interpréter et l'évaluer, déterminer les répercussions réelles de l'événement et l'efficacité des mesures prises, définir le moment de leur levée.

Un cas d'engagement, le 6 avril 1993

Le 6 avril 1993, à 12 h 58 heure locale (6 h 58 heure suisse), une cuve contenant une dissolution contaminée contenant de l'uranium explose dans les installations militaires d'un complexe secret au nord de Tomsk en Sibérie. L'explosion, provoquée par une réaction thermochi-

mique, déclenche un incendie qui est rapidement maîtrisé. Vu les conditions météorologiques, le nuage de fumée se dirige vers le Nord-Est, au-dessus de la Taiga.

Les particules radioactives libérées contaminent la zone de l'entreprise et les environs de Tomsk. Elles ont augmenté le taux de la radioactivité de 4 à 5 microsievert par heure. De plus, dans une région de 20 km carrés, une légère augmentation de la radioactivité de 0,18 à 0,45 microsievert par heure est constatée. A titre d'exemple, les valeurs de la radioactivité naturelle en Suisse s'élèvent à 0,1-0,25 microsievert par heure. Des chutes de neige empêchent une propagation des particules radioactives.

La CENAL reçoit un premier message le 7 avril à 6 h 15 (heure suisse). Après vérification du message, d'autres informations concernant l'événement sont demandées, malgré la très grande distance (plusieurs milliers de kilomètres) et le fait qu'il ne devrait y avoir aucun effet en Suisse.

Premier souci : situer l'accident et obtenir des données sur l'usine. L'évaluation des données reçues s'avère plus difficile qu'à l'accoutumé, car l'usine en question n'est mentionnée sur aucune liste des centrales nucléaires civiles. Sur la base des données disponibles, il est finalement établi que l'installation a des buts militaires, qu'elle doit se

trouver près de Tomsk, dans un complexe secret de centrales nucléaires militaires.

C'est à ce moment seulement qu'il est possible de faire effectuer par la Centrale météorologique suisse une première appréciation sur le déplacement de la masse d'air issue de l'espace sibérien. Vu la distance de 5000 kilomètres et les conditions de vent, aucune conséquence n'est à attendre pour la Suisse.

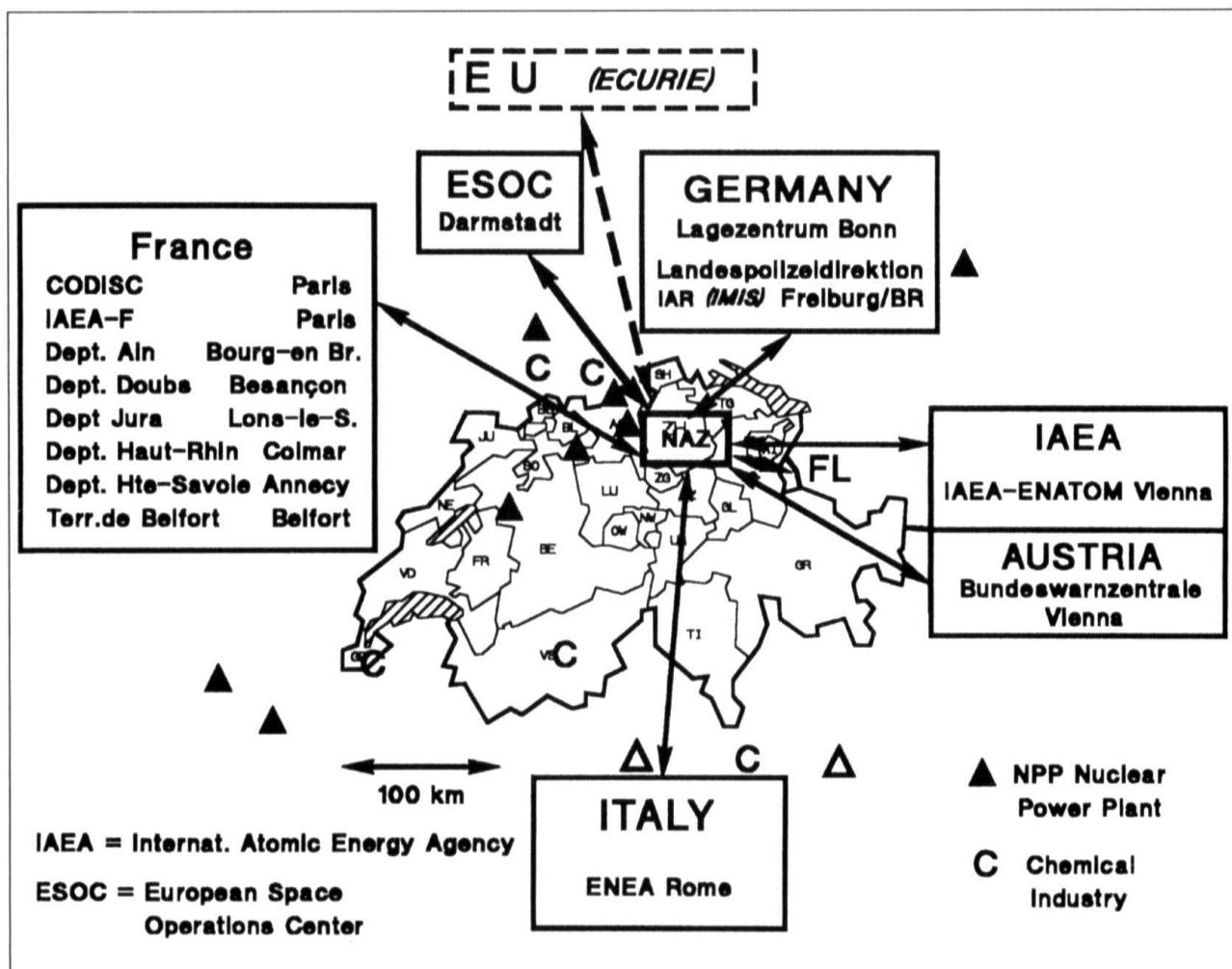
Compte tenu de cette situation particulière (il s'agit d'installations secrètes), l'accident de Tomsk a pris, malgré la distance, une grande importance. Journalistes, agences de presse, firmes et individus posent de multiples questions à la CENAL...

Bilan

En cas d'événement, les tâches les plus importantes de la CENAL sont :

- informer d'une manière concrète et fiable les organes compétents et la population ;
- évaluer les conséquences possibles en Suisse ;
- émettre des directives concernant la protection de la population.

Le doute semé dans l'opinion de toute l'Europe, après l'accident de Tchernobyl, est encore si ancré dans les esprits que chaque événement, en relation avec la radioactivité, signifie un danger et passe pour



International communications.

similaire à l'accident de Tchernobyl. Il faut toutefois savoir que, grâce à ses préparatifs, la Suisse a été l'un des rares Etats à être préparé à affronter un tel événement. Des évaluations ultérieures, au niveau international, l'ont prouvé.

La dislocation de l'Union soviétique représente un nouveau danger. Des substances radioactives arri-

vent en Suisse par des voies illégales. Qui peut affirmer que l'arsenal nucléaire en Russie est, comme auparavant, sous contrôle? Qu'en est-il des pays qui tentent, par tous les moyens, d'obtenir le savoir-faire, la technologie et des combustibles nucléaires?

Si une forme classique de la menace a disparu,

des dangers militaires, civils ou technologiques subsistent. La tâche de la CENAL est donc de contribuer à la sécurité de la population qui ne se préoccupe des catastrophes que lorsqu'elles surgissent. Des autorités responsables doivent s'en préoccuper bien avant!

D. F. ; E. A.